

Romain VANDERBECK

E-mail : romain.vanderbeck@usaintlouis.be

Né à Namur, le 23/07/1994

Belge



Curriculum vitae

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis octobre 2020 : Référendaire à la Cour constitutionnelle

Depuis octobre 2022 : Chercheur associé au CIRC

De septembre 2018 à septembre 2022 : Assistant en droit constitutionnel à l'Université Saint-Louis - Bruxelles

De septembre 2017 à septembre 2020 : Avocat au cabinet Liedekerke au sein du département Regulatory

Du 1^{er} au 31 juillet 2016 : Stage d'été chez NautaDutilh (département Public Law & Regulatory)

ETUDES

2015-2017 : Master 120 en droit, à finalité spécialisée (orientation : Etat et Europe) à l'UCL obtenu avec la plus grande distinction avec les félicitations du jury

- Mémoire portant sur le retrait et le refus d'application de l'acte administratif unilatéral de portée individuelle contraire au droit européen
- Erasmus Belgica à la VUB pendant un quadrimestre

2012-2015 : Bachelier en droit à l'UCL obtenu avec la plus grande distinction avec les félicitations du jury

- 2014-2015 : Bac 3 : la plus grande distinction avec les félicitations du jury
- 2013-2014 : Bac 2 : la plus grande distinction avec les félicitations du jury
Tutorat en appui aux étudiants de bac 1
- 2012-2013 : Bac 1 : la plus grande distinction avec les félicitations du jury

2006-2012 : Humanités au Collège Saint-Michel d'Etterbeek terminées avec mention spéciale

PUBLICATIONS

VANDERBECK R., « L'union économique et monétaire », in M. EL BERHOUMI et S. VAN DROOGHENBROECK (dir.), *Principes de la répartition des compétences*, Bruxelles, Larcier, 2022, pp. 303-328.

RUYS M., VANDERBECK R. et VAN DROOGHENBROECK S., « La loyauté fédérale et la proportionnalité », in M. EL BERHOUMI et S. VAN DROOGHENBROECK (dir.), *Principes de la répartition des compétences*, Bruxelles, Larcier, 2022, pp. 283-303.

VANDERBECK R., « La Cour de cassation juge que l'article 159 de la Constitution ne permet pas de combler la lacune dont un règlement discriminatoire est affecté », note sous Cass., 5 novembre 2020, *A.P.T.*, 2021, pp. 145-151.

MAEYAERT S. et VANDERBECK R., « Adjudicateur », *Marchés et contrats publics*, 2020, pp. 15-16.

MAEYAERT S. et VANDERBECK R., « Marché public », *Marchés et contrats publics*, 2020, pp. 99-100.

VANDERBECK R., « La reconnaissance mutuelle dans le fédéralisme belge : consécration d'un principe-clef de l'union économique et monétaire », *A.P.T.*, 2019, pp. 454-481.

JUDO F. et VANDERBECK R., « L'application de la législation sur les marchés publics aux collaborateurs de la Justice », in *Chronique des marchés publics 2018-2019*, Bruxelles, EBP, 2019, pp. 709-729

VANDERBECK R., « Quand la Cour de cassation interprète la définition de marché public », note sous Cass., 29 septembre 2017, *J.T.*, 2018, pp. 275-277.

VANDERBECK R., « Le retrait et le refus d'application de l'acte administratif unilatéral de portée individuelle contraire au droit européen », *A.P.T.*, 2017, pp. 297-344.

VANDERBECK R., « Jurisprudence commentée : Tribunal de La Haye, 24 juin 2015, C/09/456689 / HA ZA 13-1396, Urgenda Foundation et al. c. État néerlandais », *Amén.*, 2016, pp. 255-257.

RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Prix Tapie-Van Reepinghen (2018 - droit public et administratif), décerné par la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, et récompensant le meilleur travail de fin d'études dans une matière spécifique du droit, ayant un intérêt pour la pratique des avocats.

Prix des bâtonniers Braun et Jakhian (2018), récompensant les avocats stagiaires ayant obtenu la meilleure note d'ensemble aux examens Capa.

LANGUES

Français : Langue maternelle

Néerlandais : Très bonne connaissance tant à l'oral qu'à l'écrit (2016-2017 : Erasmus Belgica à la VUB au 2^e quadrimestre)

Anglais : Très bonne connaissance tant à l'oral qu'à l'écrit